



Nettoyage des façades de la maison par le locataire

Par charless

Bonjour,

le propriétaire demande de nettoyer une des façades de la maison , en particulier le pignon d'une hauteur d'environ 9 mètres, sur laquelle apparaissent des coulures dues soit à des micro algues ou autres salissures. Il s'agit du pignon exposé nord ouest très soumis aux intempéries. A l'entrée des lieux, il y a 6 ans et demi, sur des photos prises lors de l'entrée des lieux il y avait déjà de légères traces , mais cela n'a pas été relevé sur l'état des lieux. La peinture de la façade date de 2013.

Cordialement

Par janus2

Bonjour,

Ceci ne peut être considéré comme une menue réparation (nécessité de faire appel à une entreprise avec pause d'échafaudage ou nacelle) et n'étant pas listé dans le décret 87-712, le propriétaire ne peut pas vous l'imposer. C'est à lui de s'en charger...

Par charless

Bonjour, merci beaucoup pour votre réponse très claire et précise.
Cordialement